

AFFAIRE N° 63

SUBVENTION A ACCORDER A L'ASSOCIATION "PERSPECTIVES DU CINEMA"

Sudel FUMA donne lecture du rapport.

Mesdames, Messieurs et Chers Collègues,

Saint-Denis est la seule ville de la Réunion à disposer d'une salle de Cinéma d'Art et d'Essai, laquelle est gérée par l'Association "Perspectives du Cinéma".

Outre sa politique active en faveur du cinéma de qualité, cette Association a le souci de démocratiser la pratique cinématographique ; la salle du Montreuil est la seule de la ville à offrir, tous les jours, un tarif spécial pour les jeunes.

Même en faisant appel au bénévolat, l'Association rencontre des difficultés financières liées aux coûts de location des films et de la salle de projection.

Afin de soutenir l'action de promotion du Cinéma d'Art et d'Essai de l'Association "Perspectives du Cinéma", je vous propose de lui octroyer une subvention égale au montant du loyer annuel de la salle du Montreuil, soit 90 000 F pour 1990.

Je vous demande de vous prononcer sur cette affaire.

—

(Georges BOISSIER, Président de l'Association "Perspectives du Cinéma" quitte la salle).

M. BOX D. : Je ne suis pas tout à fait favorable à cette forme de soutien. Malgré la qualité des films projetés, la salle du Montreuil ne fait pas recette. Les tarifs sont pourtant à peu près similaires à ceux des autres salles de cinéma du Centre-Ville. Je me demande s'il ne faudrait pas envisager une autre formule. Par exemple, la Municipalité pourrait offrir des billets d'entrée à certaines personnes de condition modeste, de manière à attirer le public. Ou alors, peut-être, faudrait-il trouver une autre salle !

LE MAIRE : Cette année, nous octroyons une subvention à l'Association "Perspectives du Cinéma". Mais, nous sommes à la recherche d'une autre salle, notamment avec l'Université, pour développer le Cinéma d'Art et d'Essai.

Nous faisons oeuvre -il est vrai- de pionnier. Pour l'instant, le succès est mitigé. Mais, il s'agit ici d'un premier geste. Il nous appartiendra de continuer dans ce sens. Mais, il ne faut pas laisser disparaître ce mouvement. C'est pourquoi, nous vous proposons cette solution dans l'immédiat.

M. FUMA S. : Le voeu de Monsieur BOX est déjà exaucé, puisque le Troisième Age et les associations de jeunes peuvent assister aux projections de Perspectives du Cinéma, en matinée, à un tarif réduit.

M. BOX D. : J'y suis allé quelques fois, le soir. J'ai constaté qu'il n'y avait dans la salle qu'une dizaine de personnes.

LE MAIRE : Lorsque vous ferez partie du Troisième Age, vous aimerez y aller en matinée.

Notre volonté est d'occuper tous les créneaux, d'optimiser l'utilisation de la salle. Nous souhaitons offrir aux personnes retraitées, inactives la possibilité de s'initier à l'audiovisuel, puisque souvent ce public est grand consommateur d'images, notamment de télévision. Nous sommes donc en train de monter un projet pour créer une sorte de ciné-club. Nous souhaitons apporter des rudiments d'informations à un public très large, pour qu'il apprécie davantage le cinéma.

M. FUMA S. : Cette année, les lycéens de la série A3 ont participé activement aux activités de l'Association.

LE MAIRE : Y a-t-il d'autres questions ? Non.

Je mets cette affaire aux voix.

Oppositions ? Non. Abstentions ? Quatre. Pour ? Ensemble des autres
Conseillers Municipaux présents.

Une subvention de 90 000 F, pour 1990,
est octroyée à l'Association "Perspectives du Cinéma"
à l'UNANIMITE (4 abstentions).

(Georges BOISSIER revient dans la salle).

*

*

*

—